

BOISSIERE EXPERTISE AUDIT

Société à responsabilité limitée au capital de 38 112,25 euros
Siège social : 57 RUE BOISSIERE 75016 PARIS
341 000 958 R.C.S. Paris
(la « **Société** »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ASSOCIES

L'an deux mille vingt-cinq, le 23 juin à 9 heures 30,

Les associés de la Société se sont réunis en assemblée générale mixte ordinaire et extraordinaire (« **Assemblée Générale** »), dans les locaux du cabinet Matice Avocats situé au 13-15 rue de Berri 75008 Paris, sur convocation d'un associé conformément à l'article 14 des statuts à la suite du décès de Madame Tita ZEITOUN, ont adopté les résolutions suivantes :

[...]

Première résolution

L'Assemblée Générale,

conformément à l'article 14 des statuts de la Société, **décide** de nommer Monsieur Jimmy HALFON, né le 15 juillet 1978 à Paris, demeurant au 77 avenue Paul Doumer, 75016 PARIS, en qualité de nouveau gérant de la Société, en remplacement gérant décédé, pour une durée de 2 ans, et

décide de transférer le siège social de la Société au domicile du nouveau gérant, soit au 77 avenue Paul Doumer 75016 PARIS à compter de ce jour. L'article 5 des statuts est amendé en ce sens.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité requise, étant précisé que Monsieur COHEN a voté pour.

[...]

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale **décide** de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs décisions adoptées par les associés.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à la majorité requise, étant précisé que Monsieur COHEN a voté pour.

Extrait Certifié conforme par le Gérant,

Signé par :

E33A5795CB7B464...

Le Gérant